



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 36 du 13 07 2021



Campagne 2020-2022



A retenir cette semaine :

Sommaire

[Maïs](#) p 02

Maïs :

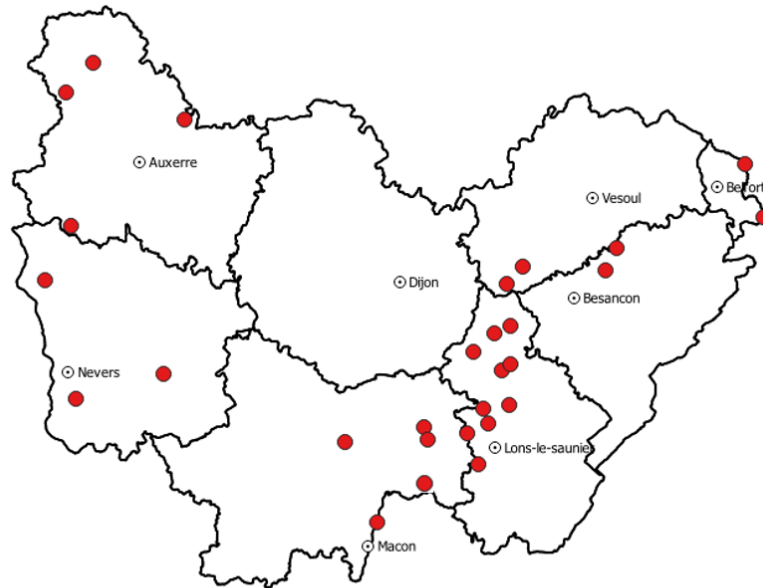
- 10 à 19 feuilles.
- Pyrale : piégeages faibles, mais le pic de vol des monovoltines est probablement proche dans des conditions peu favorables aux pontes.

Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la [Note nationale abeilles](#)

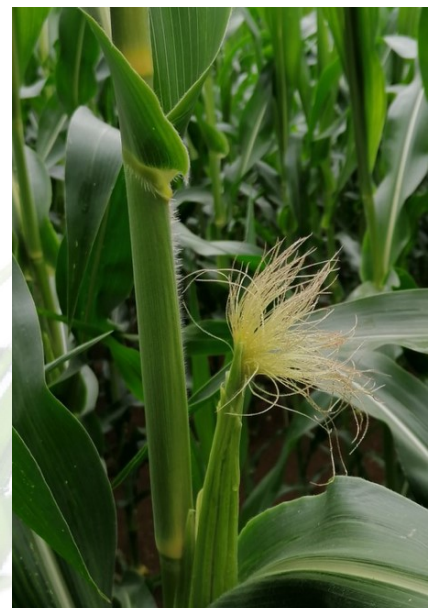
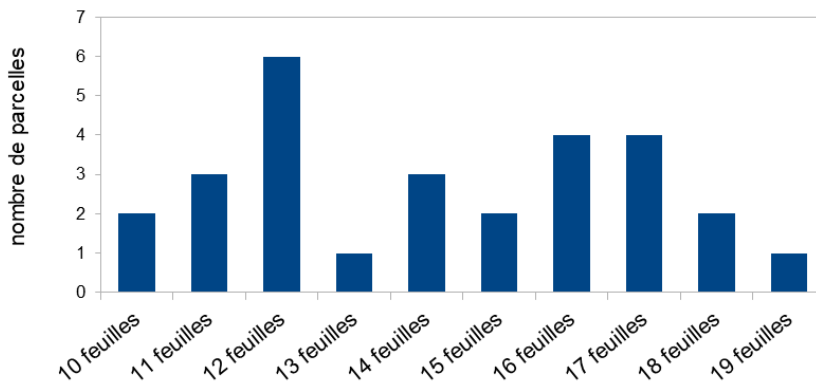


29 parcelles sont suivies dans le réseau d'observation.



Localisation des parcelles observées le 12 et 13 juillet 2021

Stade du maïs le 13 juillet 2021



Pas encore de floraison, premières floraison males photo CA71



Les quelques semis de début avril atteignent le stade 16 à 19 feuilles, très proches de la floraison. Les semis de la dernière décade d'avril sont en majorité au stade 12 à 15 feuilles.

Le temps très pluvieux se poursuit quasiment sans interruption depuis le 19 juin.

Pas de problèmes pour l'alimentation en eau des maïs. Mais dans ces conditions, la gestion des flores adventices est compliquée et souvent insuffisante.

Ravageurs

Pucerons

Une présence très faible (moins de 10 pucerons/plante) de *Sitobion avenae* est notée sur moins e 20 % des parcelles du réseau.



La présence des auxiliaires en grandes quantités est très souvent observée.

*Pontes de coccinelles
Photo CA71*

Les pucerons sont absents ou peu présents sur les parcelles du réseau, toujours bien en dessous des seuils de risque. Le climat perturbé est toujours très peu favorable à leur développement.

La nuisibilité des pucerons est variable selon les espèces présentes sur le maïs :

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	- 3 à 10 feuilles. - Début juillet/début août	- 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet à début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies



Identifier les différents pucerons présents sur le maïs

METOPOLPHIUM DIRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Pyrale : le vol se poursuit

Le début du vol a débuté depuis 4 semaines.

Comme depuis 2 semaines, seule la moitié des parcelles du réseau piège des pyrales dans toute la région.

Les piégeages restent modérés, seul les situations de l'Yonne piègent plus systématiquement des pyrales.

Aucune nouvelle ponte n'a été observée sur 4 parcelles dans le Jura, 2 % des pieds présentent de nouvelles pontes à Cugney (70).



Piège pyrale à nasse
Photo CA71

Des perforations de feuilles « en coup de fusils » causées par des larves, ont été notées sur 23 % des pieds à CUGNEY (70) et 10 % à SENS (89) et dans les parcelles de la Nièvre .

Le climat est sans doute peu propice aux piégeages avec les pièges à phéromones comme aux vols et pontes de pyrales.



Perforations des feuilles en « coup de fusil » par les jeunes larves de pyrale
Photo CA89



Perforation des feuilles par les larves de pyrales
Photo CA58



Larves de pyrale au stade « balladeur »
Photo : CA 89



Ponte fraîche sur feuille perforée par les larves de pyrale - Photo : CA 70



Larves de pyrale
Photo : CA 58

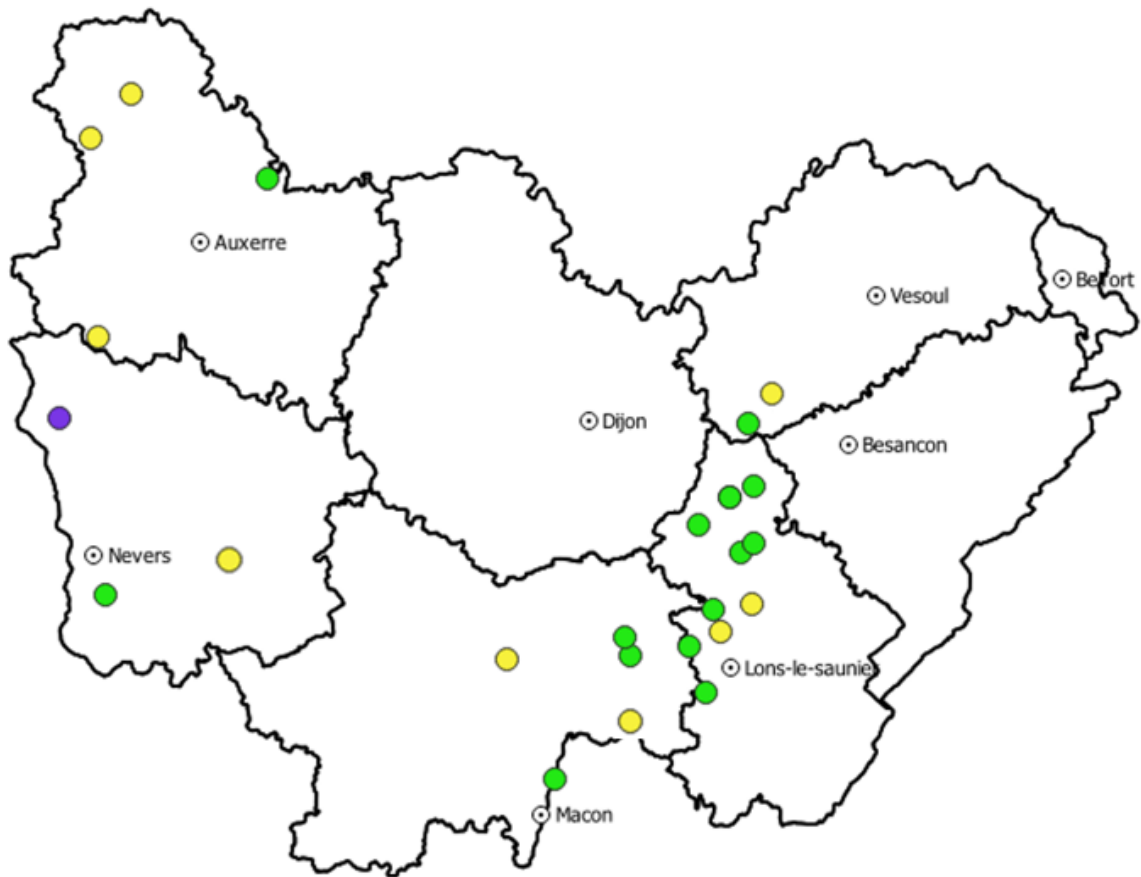


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 36 du 13 07 2021



- Aucun piègeage
- 1 à 4 pyrales
- 5 à 10 pyrales
- 11 à 20 pyrales
- 21 à 50 pyrales

Carte des captures de pyrales relevées le 12 et 13 juillet 2021



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



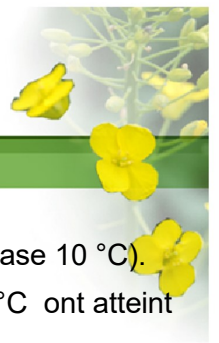
Grandes cultures n° 36 du 13 07 2021

Commune	Département	Adultes piégés							
		26 mai	1 juin	8 juin	15 juin	22 juin	29 juin	6 juillet	13 juillet
EBATY	Côte d'or	0	0	0	0	0	0	0	-
ARGILLY	Côte d'or	-	0	0	0	0	0	3	-
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	0	0	0	2	3	1	3	-
ARLAY	Jura	-	0	0	1	7	5	1	2
GEVRY	Jura	0	-	0	0	0	0	0	0
COSGES	Jura	0	0	0	1	2	0	2	1
VINCELLES	Jura	0	0	0	5	1	0	4	0
BOIS-DE-GAND	Jura	0	0	0	0	0	1	1	0
ORCHAMPS	Jura	-	-	0	0	0	0	0	0
OUNANS	Jura	0	0	0	0	0	2	0	0
ROCHEFORT-SUR-NENON	Jura	0		0	0	0	0	-	0
MONT-SOUS-VAUDRE	Jura	-	-	-	-	-	0	-	-
SAINT-LOTHAIN	Jura	-	0	0	1	0	0	1	2
MAGNY-COURS	Nièvre	0	0	0	0	0	1	2	0
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0	0	0	6	5	18	11	22
CHATILLON-EN-BAZOIS	Nièvre	0	-	0	0	0	1	1	2
CORNOT	Haute-Saône	-	0	-	0	-	-	0	-
CUGNEY	Haute-Saône	0	0	0	2	1	9	0	2
MONTAGNEY	Haute-Saône	-	-	-	0	1	0	1	0
VALLEROIS-LE-BOIS	Haute-Saône	-	-	-	0	-	0	0	-
BUXY	Saône-et-Loire	-	0	0	0	5	0	2	4
DEVROUZE	Saône-et-Loire	-	-	-	0	1	0	0	0
MONTPONT	Saône-et-Loire	-	0	0	14	23	6	4	2
PIERRE-DE-BRESSE	Saône-et-Loire	-	-	0	-	3	-	-	-
SENOZAN	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	Saône-et-Loire	-	-	0	13	11	4	-	-
SIMARD	Saône-et-Loire	-	-	-	0	0	0	0	0
UCHIZY	Saône-et-Loire	-	-	0	-	-	-	-	-
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Saône-et-Loire	-	-	0	0	-	-	-	-
CHAMVRES	Yonne	-	-	-	-	10	35	6	-
PERCEY	Yonne	-	0	0	0	0	0	0	1
PIFFONDS	Yonne	-	-	0	0	-	0	0	3
SENS	Yonne	-	-	-	1	0	0	0	3
TREIGNY	Yonne	-	-	0	0	1	1	0	2
VENIZY	Yonne	-	-	-	-	8	23	1	-



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 36 du 13 07 2021

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C). 2021 est une année très tardive. Au 13 juillet, les sommes de températures en base 10 °C ont atteint 650°C à Mâcon.

Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales est significatif à partir de 500°C jours depuis le 1^{er} janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C), ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de larves est observé quand 700°C base 10 sont atteints.

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines a lieu environ 170°C base 10 avant la race monovoltine.

Les femelles pondent dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie en moyenne. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme. Avec les conditions très perturbées de l'année, le risque de pyrale apparaît faible.

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observés.

Le pic de vol des races monovoltines est probablement sur le point d'être atteint dans les zones précoces et assez proche dans le reste de la région.

Les conditions climatiques sont peu favorables à la pyrale.



Attention les applications de pyréthrianoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.

Autres bioagresseurs

Cicadelles vertes

La présence de cicadelles verte est notée sur une parcelle du réseau d'observation. (Sens 89)
La nuisibilité est nulle.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 36 du 14 07 2021

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

